

Péchés scandaleux de la profanation du dimanche par le manquement à la messe et par le travail servile qui s'affiche partout impunément.

Péchés de la famille oubliant le grand devoir de l'éducation chrétienne qu'il faut aux enfants, et le devoir aussi sacré de donner à l'Eglise et à la Patrie tous les enfants que leur promettent la nature et les lois du mariage chrétien.

Péchés d'immoralité révoltante : immoralité à l'arrière-front, souillé par la débauche ; immoralité dans nos villes et nos campagnes.

Péchés publics, des législateurs impies qui, seuls dans l'univers, s'obstinent à ne jamais prononcer le nom de Dieu et voudraient triompher sans lui, comme si le Dieu des armées n'était pas l'arbitre souverain des combats et de la victoire !

O Marie, Reine de la paix, par ces grâces dont vous êtes la trésorière et la dispensatrice, détruisez autant qu'il est possible le règne du péché, du péché public et du péché privé, et donnez-nous ainsi la plus précieuse des paix, la paix avec Dieu... *Regina pacis, ora pro nobis.*

(à suivre)

TH. DELMONT.

(*"Revue Mariale"*)

AVIS TRÈS IMPORTANT

Révérend Père Directeur,

Comme une bonne partie des chèques que vous recevez en paiement des abonnements aux Annales du Très Saint Rosaire ne sont pas payables au pair et que, par conséquent, nous sommes obligés de payer pour en faire l'échange, permettez-nous de vous suggérer d'annoncer dans vos annales que le paiement des abonnements devrait être fait par chèques au pair ou par mandats d'express, de banque ou de poste."

Votre bien dévoué,

L. X., GÉRANT DE BANQUE.